



DCA 2017 -01

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CLIC Aînés Outre Maine

Séance du Conseil d'Administration du 31 janvier 2017

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Budget primitif 2017

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2313-1), le Conseil d'Administration est amené à débattre des orientations avant l'examen du budget primitif 2017.

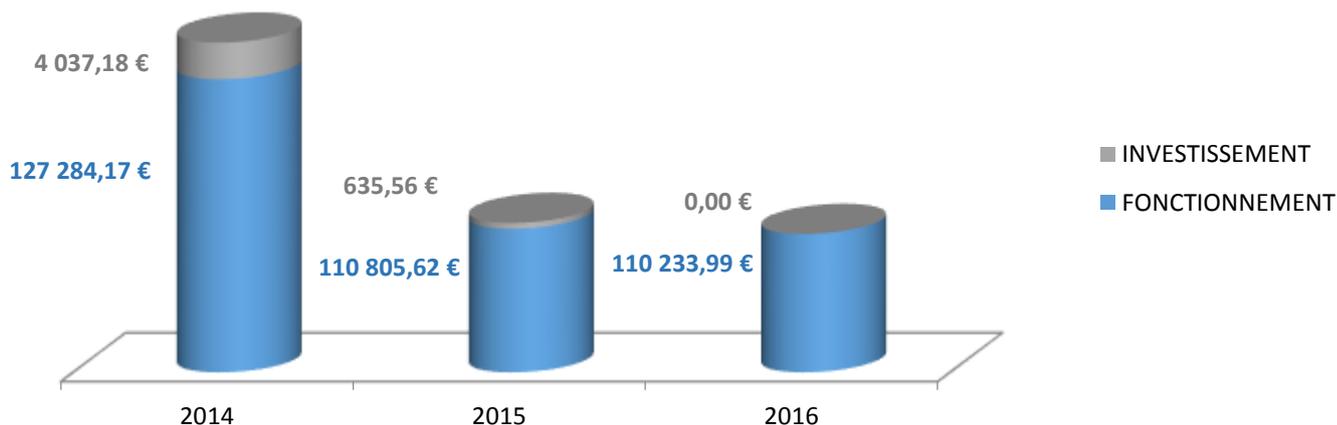
Cette étape a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la structure. Le DOB améliore ainsi l'information transmise à l'assemblée délibérante.

L'ETAT DES LIEUX

- Contexte local : Une étude est en cours pour un possible regroupement des CLIC de la communauté urbaine que sont le CLIC d'Angers, le CLIC de Loir à Loire et le CLIC Aînés Outre Maine, ce qui de plus est une volonté affirmée du Conseil Départemental.
- Contexte intercommunal : Le territoire du CLIC Aînés Outre Maine est composé de 11 communes.
- Contexte Départemental : Le Conseil Départemental a diminué les dotations allouées aux CLIC en 2016. Une baisse de ces dernières est à envisager pour 2017.
- Contexte Régional :
 - La CARSAT des Pays de la Loire maintient sa participation au financement des CLIC à hauteur de 12 000 € en 2016.
 - Le CLIC a répondu à un appel à projet de l'ARS pour le financement de la Pause Café des proches. Une enveloppe de 2400 € a été octroyée pour 2017.

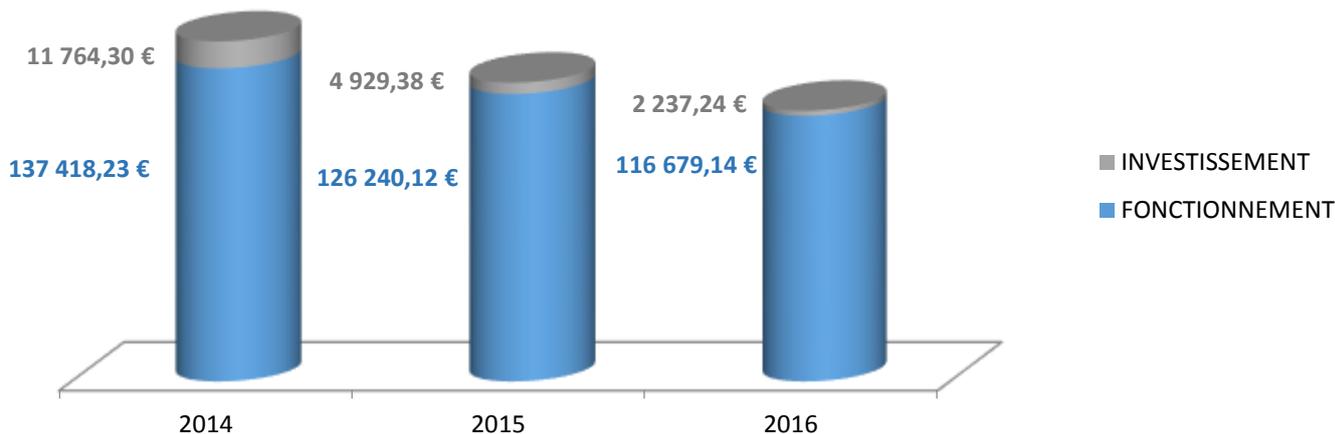
- Rétrospectives :

DEPENSES



La diminution des dépenses de fonctionnement s'explique par des mouvements de personnel, notamment le départ d'un agent contractuel de catégorie A (attaché) remplacé par un agent de catégorie B (rédacteur).

RECETTES



La dotation du Conseil Départemental a été diminuée de 20% par rapport à 2015.

AUTOFINANCEMENT

<u>Avec excédent reporté</u>			<u>Sans excédent reporté</u>		
ANNEE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ANNEE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
2014	10 134,06 €	14 522,01 €	2014	- 5 132,07 €	7 727,12 €
2015	15 434,5 €	12 020,94 €	2015	5 300,44 €	4 293,82 €
2016	6 445,15 €	14 258,18 €	2016	- 6 094,7 €	2 237,24 €

L'objectif 2017 est d'équilibrer les recettes et les dépenses qui conclurait à un autofinancement nul malgré la perspective d'une nouvelle baisse de dotation du Conseil Départemental.

- Dettes : Le CIAS n'a pas contractualisé de dettes.

- Ressources humaines :

La durée effective de travail est de 35h semaine.

Le CIAS emploie 2 agents contractuels de catégorie B et 1 agent titulaire de catégorie C, ce qui correspond à 2,2 ETP.

Il n'y a pas d'heures supplémentaires rémunérées et d'avantages en nature.

Fonction	Catégorie	Temps de travail en ETP	Traitement indiciaire	Régime indemnitaire			NBI
				IFTS	IEMP	IAT	
Coordinatrice	B	1	371	Oui	Non	Non	Non
Coordinatrice	B	0,5	371	Oui	Non	Non	Non
Assistante	C	0,7	329	Non	Oui	Oui	Oui

La structure des effectifs devrait ne pas changer en 2017.



La masse salariale est quasi constante depuis 2015 malgré les hausses des charges sociales et le déblocage de la valeur du point d'indice en juillet 2016 (0,6%) et en février 2017 (0,6%).

Le GVT (glissement vieillissement technicité) sera de 1,5 %.

LES ORIENTATIONS

La participation 2017 des communes membres restera stable par rapport à 2016, 0,85 € par habitant.

Le BP 2017 devrait diminuer de 15,5 % par rapport à celui de 2016.

Cette évolution est financée en partie par la participation des communes du territoire (42 660,65 €), par la subvention de 40 000 € du Conseil Départemental, par la dotation de la CARSAT (12 000 €), et par le soutien financier de l'ARS pour La Pause Café (2 400 €).

Toutefois, il faudra prendre en considération le vote du budget 2017 du Département, lors de la session de février, pour le BP 2017 du CIAS voté en mars.

Le CLIC renouvelle la proposition de 2 journées de formations aux aidants de son territoire. Elles seront financées par le Conseil Départemental (2600 €). Cette année, le budget alloué permettra également de financer le transport et/ou la mise en place d'une aide à domicile pour permettre aux aidants de participer plus sereinement à ces journées.

La concertation entre les 3 CLIC de l'agglomération va s'intensifier tout au long de l'année pour aboutir à un rapprochement voir à une fusion vers fin 2017. Nous ne pensons pas que cet objectif de rapprochement entrainera de dépenses en 2017.

CONCLUSION

L'année 2017 sera une année de changement. L'avancée du projet de regroupement des trois CLIC de la communauté urbaine sera déterminante.

Pour extrait certifié conforme,

Pruillé, le 31 janvier 2017

Le Président,